

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX RÉGLEMENTATIONS RELATIVES AUX MATÉRIAUX ET OBJETS DESTINÉS À ENTRER EN CONTACT AVEC LES DENRÉES ALIMENTAIRES

Coordonnées du fournisseur

Adresse DE WITTE NV/SA
Kluizenmeersen 7
9170 Sint-Gillis-Waas
Belgique

Contact E-mail info@dewitte.com

Téléphone +32(0)37664683

Identification du produit

Article	Description	Matériaux
615.200.4xx	Microfibre Foodline 40 x 40 cm	Polyester recyclé, polyamide

Déclaration

Nous déclarons par la présente que les produits susmentionnés sont conformes à la législation européenne applicable relative aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

En particulier, le produit est conforme à :

- **Règlement (CE) n° 1935/2004** du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004, Code allemand des denrées alimentaires, des articles d'usage quotidien et des aliments pour animaux du 1er septembre 2005 (LFGB), sections 30 et 31, avec modifications et recommandations du BfR

Documentation

La présente déclaration est étayée par le rapport d'essai SHAAF25017399501, daté du 18 juillet 2025, émis par SGS-CSTC Standards Technical Services (Shanghai) Co., Ltd.

Substances soumises à des restrictions

Le produit ne contient pas de substances soumises à des restrictions (SML)

Additifs à double usage

Aucun additif à double usage n'est présent

Instructions d'utilisation


Le produit est adapté au contact avec tous les types d'aliments

Date : 31/03/26

Lieu : Sint-Gillis-Waas, Belgique

Signé : Wout De Witte, Administrateur

Signature :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Wout De Witte", written over a horizontal line.

DE WITTE NV/SA
Kluizenmeersen 7
B-9170 Sint-Gillis-Waas
Tel (+32)03 766 46 83
www.dewitte.com
info@dewitte.com